



## Thème IDENTITÉ

### 2. MISE EN SITUATION en groupe

#### 2.2. Activité COCON DE DISCUSSION



Durée : 30'

<b>Méthode</b>	Travail en groupe-classe
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Les étudiant.e.s expérimentent et reconnaissent l'importance du droit à l'identité.</li> <li>b) Les étudiant.e.s parviennent à réfléchir de manière nuancée sur les dimensions de l'identité.</li> <li>c) Les étudiant.e.s se familiarisent avec des méthodes participatives qui permettent d'avoir une vue sur l'identité de tous les étudiant.e.s (qui suis-je...).</li> <li>d) Les étudiant.e.s éprouvent simultanément le sentiment « d'être uniques » (qui les renforce) et le sentiment d'appartenir au groupe (qui les relie aux autres), grâce au travail sur les similitudes et les différences.</li> <li>e) Les étudiant.e.s réfléchissent à l'importance de l'identité et de l'image, ainsi qu'à l'incidence de ces éléments sur leur comportement, leurs pensées et leurs sentiments.</li> <li>f) Les étudiant.e.s établissent un lien entre le thème de l'identité et la Convention relative aux droits de l'enfant.</li> </ul>
<b>Résumé</b>	Deux personnes qui passent par hasard devant le cocon peuvent s'arrêter et l'utiliser pour faire connaissance.
<b>Matériel</b>	Matériel nécessaire pour construire les petites « cabines ».
<b>Déroulement</b>	<p><b>1. Créez un cocon de discussion.</b></p> <p>Regardez la vidéo sur <a href="https://www.een.be/iedereen-beroemd/een-gesprek-over-dromen-en-passies">https://www.een.be/iedereen-beroemd/een-gesprek-over-dromen-en-passies</a> (seulement en néerlandais). En principe, les étudiant.e.s ont déjà vu cette vidéo dans l'outil en ligne (teaser). Vous pouvez la regarder encore une fois pour cette activité.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Songez au matériel que vous allez utiliser pour réaliser un cocon de conversation similaire. Réfléchissez aussi à l'endroit où vous allez l'installer.</li> <li>• Mettez le projet à exécution.</li> <li>• Réfléchissez à la manière dont vous allez présenter l'expérience. Vous pouvez, par exemple, réaliser une vidéo pendant et/ou après la discussion. À la fin, vous pouvez également inviter les participant.e.s à l'expérience à noter sur un tableau à feuilles mobiles ou une grande feuille de papier ce qu'ils/elles retiennent tout particulièrement de leur conversation.</li> </ul>

Thème IDENTITÉ • 2. MISE EN SITUATION en groupe • 2.2. Activité COCON DE DISCUSSION

<p><b>Déroulement</b></p>	<p><b>2. Proposez à d'autres étudiant.e.s de votre Haute École/Université de discuter dans les « cabines/cocons ».</b>          Les premières impressions liées à ce que nous voyons ou nous entendons révèlent qu'il faut parfois faire plus ample connaissance avec les autres. À travers le cocon de discussion, nous voulons « désactiver » les premières impressions et ramener des personnes qui passent là par hasard à faire connaissance sans se voir.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Abordez des passant.e.s et demandez-leur s'ils/elles acceptent de participer à l'expérience. Expliquez-leur de quoi il s'agit. Précisez qu'ils/elles peuvent poursuivre la conversation aussi longtemps qu'ils/elles le veulent. Veillez à ce que les participant.e.s ne se voient pas.</li> <li>• Souhaitez-leur un agréable moment et laissez la conversation se dérouler spontanément.</li> </ul> <p><b>3. Débriefing</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Demandez aux participant.e.s comment ils/elles ont vécu la conversation.</li> <li>• Demandez-leur s'ils/elles ont partagé certaines choses plus facilement grâce au fait de ne pas s'être vu.e.s au préalable.</li> <li>• Pour terminer, les étudiant.e.s prennent le document « Connaissances fondamentales en matière de droits de l'enfant ». Ensemble, ils/elles déterminent comment faire le lien entre cette méthode et les droits de l'enfant.</li> </ul> <p><b>4. Travaillez les images et partagez-les avec la Haute École/l'Université sur divers réseaux.</b></p>
<p><b>Conseils</b></p>	<p>Précisez clairement que le droit au respect de la vie privée est garanti. Les participant.e.s déterminent eux-mêmes ce qui est partagé à leur sujet (commentaires, feuilles annotées, interviews...). À cet effet, ils/elles signent aussi un formulaire d'autorisation adéquat.</p>
<p><b>Source de la méthodologie</b></p>	<p><a href="https://www.een.be/iedereen-beroemd/een-gesprek-over-dromen-en-passies">https://www.een.be/iedereen-beroemd/een-gesprek-over-dromen-en-passies</a> (seulement en néerlandais)</p>